

HIVER 2017 - 2018

## REVEILLON DANS LES ARAVIS

Randonnée à raquettes en étoile en gîte  
4 jours - 3 nuits - 3,5 jours de randonnée

« Festif et Nature », voici comment l'on pourrait qualifier ce Réveillon. Le Plateau des Glières, perché à 1400 m d'altitude entre Annecy et Chamonix, nous dévoile ses secrets pour des randonnées « Nature ». Une seule route y mène, un seul gîte y accueille **les randonneurs en quête de tranquillité**. Chaque jour nous réalisons l'ascension d'un sommet, offrant une vue à 360 degrés. Le relief est adapté à la pratique de **la raquette à neige** mais jamais monotone. **Vastes alpages, forêts sauvages, sommets panoramiques, vallons secrets**, voici les ingrédients de ce réveillon qui ravira les amateurs de nature !



## PROGRAMME

### Jour 01 : vendredi

Rendez-vous en gare d'Annecy TGV (sortie principale) à **11h30**. Transfert pour le **plateau des Glières (1460 m)**. Déjeuner au gîte.

Nous rejoignons les Mouilles (1544 m) pour une première balade sur le plateau, en cheminant dans les **thalwegs particulièrement ludiques** nous parcourons l'histoire du site. Haut lieu de la résistance en mars 1944, le plateau abrita également la « Dame de Haute Savoie » chantée par Francis Cabrel.

Dénivelée : + 290 m, - 290 m                      Longueur : 8 km                      Horaire : 3 h

### Jour 02 : samedi

**Tête Noire (1839 m).**

Nous traversons la plaine de Dran jusqu'à la chapelle ND des Neiges. Puis nous pénétrons dans l'une des forêts dont le plateau des Glières a le secret : **un relief tourmenté sur lequel poussent des arbres centenaires**. Rapidement nous en sortons pour profiter d'une vue magnifique : à l'ouest, au delà du vallon de Ablon, s'étend l'une des zones les plus sauvages des Alpes du Nord. Le loup ne s'y est pas trompé, on y comptait onze bêtes en 2009 ! Du sommet le panorama s'ouvre sur le lac d'Annecy, la chaîne du Jura et les sommets des Bauges. Si le cœur nous en dit nous poursuivons jusqu'à la Tête Ronde (1864 m), et pourquoi ne pas rentrer par le vallon d'Ablon ? Là c'est sûr nous ferons la trace !

Dénivelée : + 680 m, - 680 m                      Longueur : 14 km                      Horaire : 6 h

### Jour 03 : dimanche

**La Tête des Frêtes (1914 m).**

Juste derrière l'auberge nous traversons la forêt des Frêtes, terrain de jeu idéal pour l'orientation. Puis remontons la longue echine constituée d'une succession d'antécimes. La végétation se fait de plus en plus en rare, ne résistent que quelques épicéas et de majestueux pins à crochet, nous voici dans le royaume du Tetralyre. Face à nous la chaîne des Aravis et ses fameuses « combes », dominée par le Mont-Blanc. Si les conditions de neige le permettent nous descendons plein nord pour basculer dans un autre monde, neige vierge, clairières sauvages et surprise, un village d'alpage endormi. Retour par le col de Spée.

Dénivelée : + 710 m, - 710 m                      Longueur : 13 km                      Horaire : 5 h 30

### Jour 04 : lundi

**Pointe de la Queblette (1915 m).**

Nous allons explorer les arrêtes qui délimitent le plateau au sud-est. En passant par les Mouilles, nous visitons le **secteur du chalet du Loup**, où furent tournées des scènes du film « la Jeune fille et les loups ». Puis grimpons au col de l'Ovine (1786 m). Ensuite c'est un **magnifique parcours d'arrêtes** qui nous permettra d'atteindre la pointe de la Queblette. A la descente il n'est pas rare de se faire plaisir dans les pentes situées au nord du col !

Dénivelée : + 650 m, - 650 m                      Longueur : 10 km                      Horaire : 5 h

**Transfert à la gare d'Annecy.**

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, risques d'avalanches, etc...), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre

**Code : 35ARARA**

intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivellée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

#### **ENNEIGEMENT**

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

## FICHE PRATIQUE

### **ACCUEIL**

**Vous arrivez en train : le Jour 01 à 11h30 devant la Gare d'Annecy TGV.**

**Vous arrivez en voiture : le Jour 01 à 12h00 au plateau des Glières** (accès décrit ci-dessous).

Merci de nous préciser à l'inscription votre moyen d'accès.

**Si vous arrivez en retard :** Le jour même, en cas de retard de dernière minute, laissez un message à l'hébergement (coordonnées communiquées à l'inscription)

### **Accès voiture :**

Depuis le nord de la France => Autoroute A40 jusqu'à La Roche sur Foron, puis D 1203 (direction Annecy). Environ 15 kms de La Roche sur Foron, prendre à gauche direction Thorens-Glières.

Depuis le sud de la France => Autoroute A43 jusqu'à Annecy (sortie Annecy Nord), puis D 908B (direction Thônes/Chamonix) et suivre la D 1203 (direction La Roche sur Foron). Environ 15 kms de la sortie d'autoroute, prendre à droite direction Thorens-Glières.

A Thorens-Glières suivre la direction du Plateau des Glières. Sur le plateau, au bas d'une descente continuer tout droit. Au sommet de la montée suivante, le gîte est sur votre droite perché sur une bosse.

### arking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

### **Accès train :**

Paris gare de Lyon : 06h41 - Gare d'Annecy 11h15 via Chambéry

Lyon Part Dieu : 08h40 - Gare d'Annecy : 11h15 via Chambéry

Marseille : 06h44 – via Lyon Part Dieu- Gare d'Annecy : 11h15

Horaires à vérifier auprès de la SNCF

### **DISPERSION**

**Le jour 04 à 17h15 devant la Gare de Annecy TGV**

**Retour voiture :** le dernier jour, les personnes en voiture suivront le taxi avec leur véhicule jusqu'au départ de la randonnée. A la fin de la journée ils partiront directement.

### **Retour train :**

Gare d'Annecy : 17h31 – Paris Gare de Lyon : 21h15

Gare d'Annecy : 17h39 – Lyon Part Dieu : 20h20

Gare d'Annecy : 17h39 – Marseille : 22h16

### **Hébergement avant ou après la randonnée :**

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, les hôtels ci-dessous sont des partenaires :

à Annecy : **Hôtel \*\* Aléry (04 50 45 24 75)**, 5 Avenue d'Aléry, à 200 mètres de la gare SNCF. Parking privé.

**Hôtel \*\* Les Terrasses**

**Code : 35ARARA**

15 Rue Louis Chaumontel

74000 ANNECY

Tél : 04 50 57 08 98 à 300 mètres de la gare SNCF

Parking privé.

**Chambres d'Hôtes l'EPICURIEN** 150, route de "Chez Grillet"

Tél : 04 50 69 23 40 74650 CHAVANOD

**Chambres d'Hôtes FERME DE CORTANGES**

Tél : 04 50 77 79 68 74350 CERNEX

## FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

## NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire vallonné ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 700 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 700 m Maximum : 820 m

Longueur moyenne : 12 km Maximum : 14 km

Horaire moyen : 5 h 20 mn Maximum : 6 h

## HEBERGEMENT

Gîte en chambres de 4 à 6 personnes avec salle de bain sur le palier. Les draps sont fournis, prévoir le linge de toilette. Le gîte est situé sur le plateau des Glières à 1400 m d'altitude. Les chambres ne sont pas grandes et équipées de lits superposés. Ce confort simple est largement compensé par le plaisir de partir en raquettes du gîte chaque matin et celui de se retrouver seul sur le plateau le soir (unique hébergement !).

### Les repas :

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-nique sont copieux et accompagnés de vivres de course. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

## PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

## GROUPE

De 6 à 12 personnes

seulement

**Code : 35ARARA**

## ENCADREMENT

Claude, Jean Francois, Pierre ou Catherine, accompagnateurs en montagne locaux.

## MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

### Vêtements :

#### Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chauds et encombrants.

#### La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- o 1 chapeau de soleil ou casquette.
- o 1 foulard.
- o 1 bonnet.
- o 1 paire de mouffles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample.
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.

**Code : 35ARARA**

- o 1 paire de guêtres.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 maillot de bain (facultatif).
- o 1 pantalon confortable pour le soir.
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

### Equipement

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- o 1 couteau de poche type Opinel.
- o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- o Papier toilette + 1 briquet.
- o Crème solaire + écran labial.
- o Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- o 1 frontale ou lampe de poche.
- o 1 couverture de survie.
- o Appareil-photo, jumelles (facultatif).

### Pharmacie personnelle

- o Vos médicaments habituels.
- o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- o Pastilles contre le mal de gorge.
- o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- o 1 pince à épiler.

### DATES ET PRIX

**Dates du vendredi au lundi**  
Du 29 déc. au 01 janvier 2018

**Prix par personne**  
495 €

### LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète.
- Le prêt des raquettes et des bâtons.
- Les transferts prévus au programme.

### LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et

**Code : 35ARARA**

dépenses personnelles.



- L'équipement individuel.
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'assurance annulation - assistance rapatriement, interruption de séjour (3.9 %).
- Tout ce qui n'est pas dans "Les prix comprennent".

## POUR EN SAVOIR PLUS

### **CLIMAT ET ENNEIGEMENT**

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

### **MENU REVEILLON**

Apéritif,  
2 entrées,  
1 plat,  
fromage,  
dessert,  
2 verres de vin  
1 coupe de champagne

### **BIBLIOGRAPHIE**

ALPES MAGAZINE n°34, " Trois balcons sur le Mont-Blanc ".  
ALPES MAGAZINE n°37, " Aravis : la poudre et le reblochon ".  
ALPES MAGAZINE n°59, " Quatre jours dans les Aravis ", p 78.  
ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, la Venise savoyarde ", p 84.  
ALPES MAGAZINE n°76 " Les Glières, Résister sur les hauteurs ", p 82.  
ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, les lois de l'attraction ", p 54.  
ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, l'enfant gâtée des Alpes ", p 27.

### **CARTOGRAPHIE**

1 / 50 000 Didier Richard n°2 " Massifs des Bornes-Bauges "  
1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy  
1 / 25 000 IGN 3430 ET La Clusaz - Grand Bornand

### **ADRESSES UTILES**

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)  
SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
Météo : 08 92 68 02 38  
Co-voiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)  
[www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com)  
[www.allostop.net](http://www.allostop.net)

## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

### **ANNULATION DE NOTRE PART**

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ( 6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

### **ANNULATION DE VOTRE PART**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

### **CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER**

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

### **FRANCHISE SUD RANDOS**

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les conftion du contrat et avec également une franchise propre.

## **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'ASSURANCE ANNULATION**

La garantie de l'assuré

**Code : 35ARARA**

prend effet dès son inscription et

cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

## **EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS**

### **QUAND RESERVER ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

### **COMMENT RESERVER ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE**

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

### **CONDITIONS GENERALES VENTES**

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

### **CONFIRMATION**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

### **FICHE TECHNIQUE**

**Code : 35ARARA**

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

## **ASSURANCES**

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

## **PAIEMENT**

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

## **CONTESTATION**

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUR France : **IM034110035**

## **RESPONSABILITE**

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

## **MODIFICATION DE LA RESERVATION**

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

## **ADHESION**

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

## ECOTOURISME

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

#### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

#### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

#### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

**SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :**

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 35ARARA**